



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Pierre, le 12 juillet 2024

Lancement du « plan eau DOM » à Saint-Pierre et Miquelon

Le Plan Eau DOM (PEDOM), qui vise l'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) depuis 2016, intègre, à la demande du Préfet et à partir de cette année, le territoire de Saint-Pierre et Miquelon.

Un comité de pilotage de lancement a réuni, ce mercredi 10 juillet 2024, les collectivités locales (mairies de Saint-Pierre et de Miquelon-Langlade, collectivité territoriale), le préfet, les services locaux de l'État (DTAM et ATS) et les partenaires nationaux du PEDOM autour du coordonnateur interministériel.

L'entrée du territoire dans ce plan national s'inscrit dans la continuité de la dynamique initiée depuis fin 2021 avec l'élaboration des schémas directeurs eau et assainissement et plus récemment les premiers travaux réalisés sur la ceinture littorale du réseau de collecte des eaux usées de Saint-Pierre.

En complément, le PEDOM se traduira localement par un contrat de progrès, engageant l'État et les collectivités locales dans une trajectoire d'amélioration pour la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. Cette trajectoire partagée entre les acteurs locaux, définira les orientations stratégiques, les principes de gouvernance, les opérations prioritaires d'investissement, les moyens de financement et les indicateurs de suivi des performances techniques.

Ainsi, les partenaires et bailleurs principaux du PEDOM (OFB, AFD, Banque des Territoires, les programmes du Ministère de l'intérieur et des outre-mer), sont aux côtés des collectivités locales pour les accompagner dans leurs compétences, à travers 4 offres de services : subventions aux investissements, appui en ingénierie, études et expertises, formations.

Concrètement, le plan Eau DOM permettra dans les prochains mois la réalisation des travaux de réhabilitation des 4 stations de refoulement organisés par le groupement de commande Mairie de Saint-Pierre – Collectivité Territoriale qui seront financés dans le cadre du Contrat de Convergence et de Transformation (CCT), par l'État (OFB), le conseil territorial et la mairie de Saint-Pierre.

Tél : 05 08 41 10 40
Mél : cabinet@spm975.gouv.fr
Contact presse

Place du Lieutenant-colonel Pigeaud
97500 Saint-Pierre et Miquelon

